

LE SAVIEZ-VOUS ?



- Le logement est le premier poste de dépenses des ménages avec 19,2% de leur budget.
- Les bâtiments participent à 43% de l'énergie consommée en France.



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE
LAVAL AGGLOMÉRATION
CAUE 53
AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Graphisme im.gomasio@gmail.com



Aménager un quartier *basse consommation*

HABITER AUTREMENT





ESPACES MIXTES



MATÉRIAUX SAINS ET ÉCOLOGIQUES



RÉCUPÉRATION ET GESTION DE L'EAU



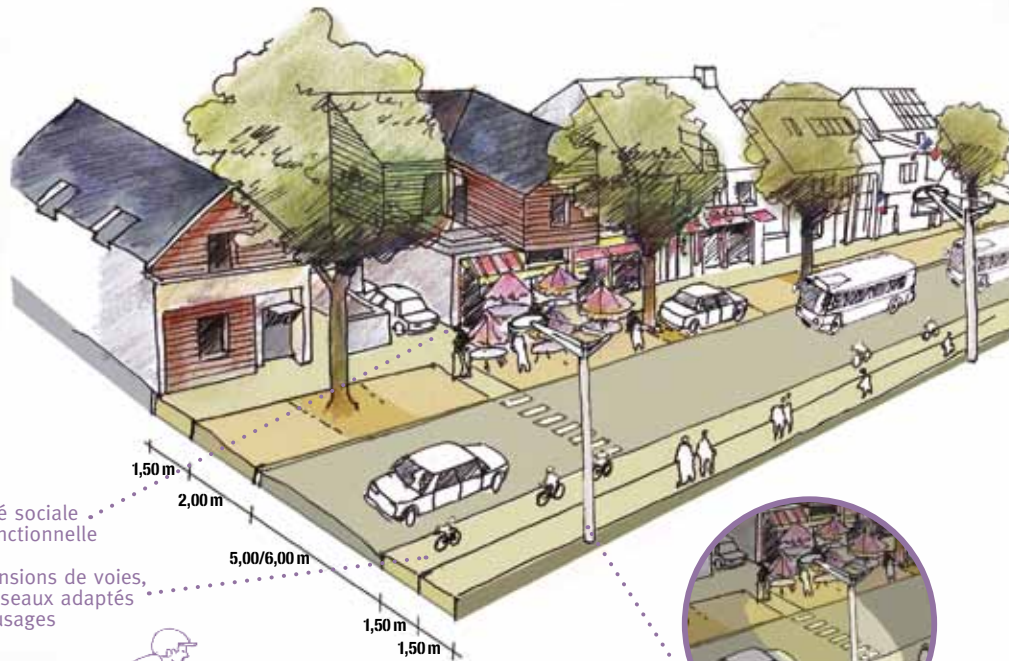
LIAISONS DOUCES



PERMÉABILISATION DES SOLS



PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS

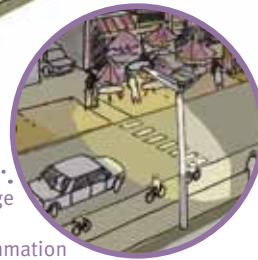


Mixité sociale et fonctionnelle

Dimensions de voies, de réseaux adaptés aux usages



Éclairage basse consommation



Liaisons douces

ESPACES VERTS ÉCONOMES ET GESTION DIFFÉRENCIÉE

« Entretien des espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible »



Aménager un quartier basse consommation

HABITER AUTREMENT

Un aménagement au service du bien commun

Un quartier basse consommation est une opération d'aménagement durable exemplaire qui contribue à améliorer notre qualité de vie en prenant en compte les enjeux de demain, notamment l'impact environnemental.

- Réduire les consommations énergétiques en recourant notamment aux énergies alternatives (solaire) (maisons passives et BBC).
- Utiliser pour la construction des matériaux sains et durables.
- Maîtriser les consommations d'eau par la récupération notamment des eaux pluviales.
- Traiter les déchets depuis le tri individuel jusqu'au ramassage collectif.
- Faciliter les modes de déplacements doux et assurer l'accessibilité par une offre d'accès et d'utilisation variée.
- Favoriser la bio diversité afin de permettre à la faune et à la flore de s'épanouir.
- Permettre les échanges par la réalisation d'espaces publics en prolongement des espaces privés.
- Intégrer les besoins liés aux nouvelles technologies de communication.